

Directeur de publication :
Jocelyne GROUSSET
Abonnement :
inclus dans la cotisation
Impression : SNMSU

Commission paritaire :
0210 S 06752

ISSN :
1770-5347

Siège administratif :
SNMSU-UNSA Education
87 bis avenue Georges Gosnat
94853 Ivry sur Seine Cedex
Tél. 01 58 46 14 80
Courriel : snmsu@unsa-education.org

N° 90
Septembre
2015

édito

Des avancées, mais encore beaucoup d'inconnues.

La rentrée est faite. Vous avez repris avec, pour la majorité d'entre vous, des augmentations de secteur ou des réorganisations, des pressions pour faire face aux besoins des élèves qui ne cessent de croître. Le moins que l'on puisse dire, c'est que cette rentrée n'a pas été préparée.

Sommaire

- 2 Édito (suite)
- 3 Revalorisation
- 4 Missions des médecins de l'éducation nationale
- 5 CSE
- 7 Aménagements d'examen
Bonnes pratiques professionnelles
- 8 Lettre de responsabilité
- 9 Certificat médical pour les travaux réglementés
- 10 CAPN
- 12 Scolarisation des enfants et adolescents atteints de cancer
- 14 Protection de l'enfance
- 15 Activités syndicales

Le ministère, comme les rectorats, savait pourtant que le nombre des médecins scolaires allait continuer de diminuer. Mais ce n'est qu'en juin 2015, après avoir laissé filer le calendrier pendant de longs mois avec le groupe métier, que, dans un sursaut bien trop tardif, notre ministère a déclenché les négociations sur l'attractivité de notre métier.

Aussi, pour cette année, notre exercice professionnel est-il bien périlleux : comment répondre aux obligations de santé de l'école avec des secteurs de plus en plus étendus ? Sur chaque territoire, nous devons faire valoir les besoins des élèves et rappeler ses responsabilités à notre institution. Nous devons prioriser les actions de santé et refuser les commandes administratives. L'école est confrontée à de nouveaux défis comme les inégalités sociales et de santé et l'accueil des populations réfugiées : nous devons l'aider à les relever.

Nous sommes des médecins, libres de nos choix d'intervention, le code de déontologie est là pour nous le rappeler, et aussi pour nous protéger si besoin.

Si rien n'a encore changé dans votre travail au quotidien, le SNMSU-UNSA Éducation a pourtant obtenu des avancées.

../..

Édito (suite)

Le projet d'arrêté qui doit définir les visites médicales et de dépistage obligatoires, que le SNMSU a toujours dénoncé en raison de l'absence de suivi des élèves en matière de prévention et de la scission du travail médecin /infirmier, n'a pas été signé par le ministère de la santé (lire notre article p.4). Le SNMSU-UNSA Éducation y a contribué et continue maintenant son action pour modifier le contenu de ce projet. Et conséquence directe : les circulaires sur la politique de santé et sur les missions des personnels de santé ne sont pas parues au BOEN cet été, contrairement aux effets d'annonce de certains syndicats. Le SNMSU-UNSA Éducation poursuit aussi son combat pour un parcours santé dans le système scolaire de la maternelle au lycée dans une approche pluri professionnelle.

Le chantier de la revalorisation est engagé depuis le mois de juin. Juillet et septembre ont été le temps de la concertation entre les syndicats et la DGRH. Certains points sont actés, d'autres sont toujours en cours d'étude avec la direction des affaires financières ou de validation par le ministère du budget ou de la Fonction publique. Dans un contexte budgétaire très contraint, la revalorisation est complexe d'autant qu'elle coïncide avec l'entrée du corps des médecins de l'éducation nationale dans le nouveau régime indemnitaire (le RIFSEEP). Un article détaille p.3 les différents axes de la revalorisation. Tout ce travail va aboutir à des arrêtés et à une circulaire sur le RIFSEEP pour notre corps. Nos indemnités seront supérieures à l'ISS actuelle. Les rectorats recevront une enveloppe budgétaire globale et l'attribution aux médecins sera décidée à leur niveau. Le SNMSU-UNSA Éducation réclame au ministère une lettre de cadrage en direction des recteurs afin de garantir une transparence et une équité dans le versement aux médecins des moyens alloués au titre du RIFSEEP. De plus, les représentants académiques du SNMSU auront tout intérêt à se positionner en audience rectorale et à se rapprocher de la section régionale de l'UNSA Éducation lors des commissions d'attribution de l'indemnitaire.

Nous sommes aussi dans un contexte de changement avec des réformes en cours dont on ne peut pas mesurer l'impact à moyen terme.

Tout d'abord la réforme territoriale avec 13 régions et les grandes métropoles qui va modifier l'organisation des rectorats et des DSDEN, et l'accord PPCR qui est en cours de vote par les grandes fédérations (lire notre article p.3). S'il est accepté, les négociations statutaires pourront débuter. Dans le cas contraire, cela compliquera la situation et il faudra trouver des opportunités pour poursuivre notre revalorisation.

Le SNMSU-UNSA Éducation appartient à une fédération, l'UNSA Éducation, qui est le deuxième syndicat au Comité Technique Ministériel de l'éducation nationale et qui est fortement représentée dans les Comités Techniques Académiques. Cette fédération est composée de nombreux syndicats qui sont majoritaires pour leur corps professionnel (administration et intendance, personnels de direction, inspecteurs de l'éducation nationale,...), notamment pour les personnels de catégorie A. Le SNMSU-UNSA Éducation a fait le choix d'adhérer à une fédération depuis de nombreuses années. Cela a permis de faire tout un travail sur la politique de santé des élèves et d'élaborer un projet de parcours santé dans le système scolaire. Grâce à l'UNSA Éducation, nous pouvons aussi siéger dans de nombreuses instances consultatives et/ou représentatives. Notre fédération nous accompagne aussi activement dans les négociations sur la revalorisation. Nous avons bénéficié par exemple du travail fédéral sur le RIFSEEP qui est un dossier très technique. Ce mode de fonctionnement fédéral, que certains syndicats ont récemment adopté après l'avoir amplement critiqué, nous le pratiquons sans modération dans le respect du cadre fédéral et avec l'autonomie d'un syndicat responsable.

Le bureau national du SNMSU-UNSA Éducation est à la manœuvre sur l'ensemble des chantiers, solidaire et représentatif de tous ses syndiqués sur les territoires. En cette rentrée, Marianne BARRÉ devient secrétaire générale et Jocelyne GROUSSET redevient secrétaire générale adjointe avec Marie-Hélène LEPINETTE : un changement de pilotage dans la continuité, en consensus, pour une poursuite de la feuille de route que vous nous avez confiée.

Bonne rentrée

Marianne Barré et Jocelyne Grousset